

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 28

Date de convocation : 15 avril 2026

Date d'affichage : 17 avril 2026

Président : FORQUIGNON Jean-Louis

Étaient présents :

BIZE Sandrine, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, DESCAMPS Amandine, SIPHON Kevin, NGUYEN Olivia, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DERE Philippe	donne pouvoir à BAUDOUX Violette
CLAUSMANN Francis	donne pouvoir à BIZE Sandrine
SADJI Papa	donne pouvoir à VERONA Claude
SI HASSEN Kim	donne pouvoir à MANCEAUX Martine
HENSSIEN Elodie	donne pouvoir à BORN Yves
VERNET Maxence	donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Absent : VERONA Claude

Secrétaire de séance : David GARCIA

**2026 – 031 APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE « CFU »**

Le conseil municipal, après s'être fait présenter le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte Financier Unique dressé par le receveur et l'ordonnateur accompagné des états de développement des comptes de tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que le Compte Financier Unique est exact sur les parties de dépenses et recettes de fonctionnement et d'investissement.

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2025

Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes.

## COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses	Recettes ou Excédents	Dépenses	Recettes ou Excédents	Dépenses	Recettes ou Excédents
Opérations de l'exercice 2025	10 779 826,62	10 644 040,59	1 399 692,39	1 538 491,29	12 179 519,01	12 182 531,88
<b>Résultats 2025</b>		-135 786,03	0,00	138 798,90		3 012,87
Résultats antérieurs reportés 2024		7 046,72		304 246,93		311 293,65
<b>Résultat de clôture 2025</b>		-128 739,31		443 045,83		314 306,52
Restes à réaliser 2025		0,00	336 726,38	0,00		336 726,38
<b>Résultat Cumulé 2025</b>		-128 739,31	0,00	106 319,45		-22 419,86

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité,

**APPROUVE** le Compte Financier Unique « CFU » 2025 tel qu'annexé.

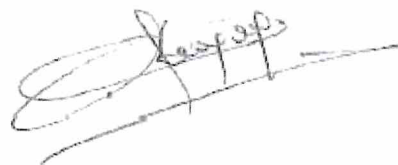
Pour : 21

Contre : 7 (BORN, HENSSIEN, CRUCY, BERTIN MELLOTT, DUBREUIL, VERNET, PHILIBIN KAYSER)

Secrétaire de séance : Monsieur David GARCIA



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 4 mai 2026  
Le Maire,  
Jean-Louis FORQUIGNON



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
 Département de Seine et Marne  
 Membres  
 afférents au Conseil : 29  
 en exercice : 29  
 ayant pris part à la délibération : 29  
 Date de convocation : 15 avril 2026  
 Date d'affichage : 17 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE  
 SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
 SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, DESCAMPS Amandine, SIPHON Kevin, NGUYEN Olivia, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DERE Philippe                      donne pouvoir à BAUDOUX Violette  
 CLAUSMANN Francis            donne pouvoir à BIZE Sandrine  
 SADJI Papa                        donne pouvoir à VERONA Claude  
 SI HASSEN Kim                    donne pouvoir à MANCEAUX Martine  
 HENSSIEN Elodie                donne pouvoir à BORN Yves  
 VERNET Maxence                 donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : David GARCIA

**2026 – 032 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 SUR L'EXERCICE 2026**

Monsieur le Maire présente les modalités d'affectation du résultat.

<b>Section de fonctionnement</b>	
Dépenses	10 779 826,62 €
Recettes	10 644 040,59 €
Résultat antérieur reporté	7 046,72 €
<b>Résultat à affecter</b>	<b>-128 739,31 €</b>
<b>Section d'investissement</b>	
Dépenses	1 399 692,39
Recettes	1 538 491,29
Excédent d'investissement reporté N-1	304 246,93
<b>Résultat à affecter</b>	<b>443 045,83</b>

Monsieur le Maire propose d'affecter les résultats comme suit :

Section de fonctionnement	
Le résultat de fonctionnement 2025 déficitaire	- 128 739,31 €
Affectation au 002 résultat de fonctionnement reporté	- 128 739,21 €

Section d'investissement	
Le résultat d'investissement 2025 excédentaire	443 045,83
Affectation au compte 1068	0
Affectation au 001 résultat d'investissement	443 045,83 €

ENTENDU l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir décidé, le Conseil Municipal à la majorité,

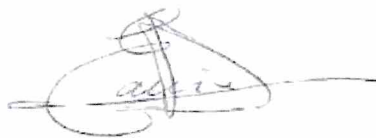
**DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement reporté de **128 739,21 €** à l'article 002.

**DECIDE** d'affecter le solde d'exécution de la section d'investissement reporté de **443 045,83 €** à l'article 001.

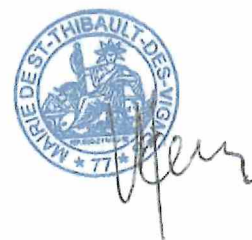
Pour : 22

Abstention : 7 (BORN, HENSSIEN, CRUCY, BERTIN MELLOTT, DUBREUIL, VERNET, PHILIBIN KAYSER)

Secrétaire de séance : Monsieur David GARCIA



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 4 mai 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 15 avril 2026

Date d'affichage : 17 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA ClaudeÉtaient présents :

BIZE Sandrine, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, DESCAMPS Amandine, SIPHON Kevin, NGUYEN Olivia, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DERE Philippe	donne pouvoir à BAUDOUX Violette
CLAUSMANN Francis	donne pouvoir à BIZE Sandrine
SADJI Papa	donne pouvoir à VERONA Claude
SI HASSEN Kim	donne pouvoir à MANCEAUX Martine
HENSSIEN Elodie	donne pouvoir à BORN Yves
VERNET Maxence	donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : David GARCIA**2026 – 033 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026**

Monsieur le Maire explique qu'il convient de fixer le montant des subventions accordées aux associations de la commune pour l'exercice 2026. Il est proposé au conseil municipal les montants inscrits au tableau ci-dessous :

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité  
**ACCORDE** pour :

1	CCAS	70 000,00 €
2	ACTIV'ET VOUS	13 000.00 €
3	ARCADA	350.00 €
4	ART ET RECREATION	800.00 €
5	COTE COUR COTE JARDIN	900.00 €
6	GONDOIRE CHORALE	400.00 €
7	KITTY SQUAD	700.00 €
8	+ K JOUER	300.00 €
9	LES COPAINS D'ABORDS	500.00 €
10	PETITS THEOBALDIENS	1 200.00 €
11	TELL AND BE AFRICA FRANCE	100.00 €
12	STV LINE DANSE	100.00 €
13	VOYAGEURS DU COEUR	800.00 €
14	ASSOC SPORT LYCEE EMILY BRONTE	500.00 €
15	ASSOCIATION SPORTIVE COLLEGE UNSS	1 000.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité  
**ACCORDE** pour :

16	COLLEGE LEONARD DE VINCI FONCT	3 000.00 €
----	--------------------------------	------------

Pour : 22

Abstention : 7 (BORN, HENSSIEN, CRUCY, BERTIN MELLOTT, DUBREUIL, VERNET, PHILIBIN KAYSER)

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité  
**ACCORDE** pour :

17	COLLEGE LEONARD DE VINCI VOYAGES	2 130.00 €
18	FSE COLLEGE ST THIBAULT	1 500.00 €
19	FSE LYCEE EMILY BRONTE	500.00 €
20	UNAAPE EMILY BRONTE	40.00 €
21	UNAAPE GS MC PV COLLEGE	450.00 €
22	ENERGYM STV	2 400.00 €
23	FUN RUN 77	1 500.00 €
24	GEST – ESCALADE	1 400.00 €
25	JUDO ST THIBAULT	11 500.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité  
**ACCORDE** pour :

26	LES ARCHERS DE ST THIBAULT	1 500.00 €
----	----------------------------	------------

Pour : 28

Abstention : 1 (NGUYEN)

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité  
**ACCORDE** pour :

27	OFFICE MUNICIPAL SPORTS	300.00 €
28	ST THIBAULT PING PONG	1 200.00 €
29	STFC	14 000.00 €

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité  
**ACCORDE** pour :

30	BADMINTON STV	1 000.00 €
----	---------------	------------

Pour : 28

Abstention : 1 (BORN)

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité  
**ACCORDE** pour :

31	MULTISPORTS STV	400.00 €
32	STV VOLLEY BALL	500.00 €
33	THEO BASKET	6 000.00 €

Envoyé en préfecture le 05/05/2026

Reçu en préfecture le 05/05/2026

Publié le 06/05/26

ID : 077-217704386-20260430-DELIB\_2026\_033-DE



**TOTAL SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2026**

**139 970,00 €**

Secrétaire de séance : Monsieur David GARCIA

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 4 mai 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 15 avril 2026

Date d'affichage : 17 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, DESCAMPS Amandine, SIPHON Kevin, NGUYEN Olivia, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DERE Philippe                    donne pouvoir à BAUDOUX Violette  
CLAUSMANN Francis            donne pouvoir à BIZE Sandrine  
SADJI Papa                        donne pouvoir à VERONA Claude  
SI HASSEN Kim                  donne pouvoir à MANCEAUX Martine  
HENSSIEN Elodie                donne pouvoir à BORN Yves  
VERNET Maxence                donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : David GARCIA

**2026 – 034    VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2026**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code Général des Impôts et notamment les articles suivants :

- 1379

Par délibérations, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

	TAXE D'HABITATION « Résidences secondaires »	TAXE FONCIERE BÂTI	TAXE FONCIERE NON BÂTI
<b>TAUX 2025</b>	9.75 %	49,95 %	76,84 %

Pour rappel : la taxe d'habitation sur les résidences principales n'est plus perçue par les communes depuis 2021, mais par l'État. En contrepartie, le taux TFPB 2020 du département est transféré aux communes.

Monsieur le Maire propose donc de maintenir les mêmes taux d'imposition qu'en 2024 et en 2025 et de les fixer à :

	TAXE D'HABITATION « Résidences secondaires »	TAXE FONCIERE BÂTI	TAXE FONCIERE NON BÂTI
<b>TAUX 2026</b>	9.75 %	49,95 %	76,84 %

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité,

**VALIDE** le maintien en 2026 des mêmes taux de contributions directes qu'en 2024 et en 2025, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus

**FIXE** les taux de contributions directes de l'année 2026, tel qu'indiqué dans le tableau ci-dessus

Secrétaire de séance : Monsieur David GARCIA



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 4 mai 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**  
 Département de Seine et Marne  
 Membres  
 afférents au Conseil : 29  
 en exercice : 29  
 ayant pris part à la délibération : 29  
 Date de convocation : 15 avril 2026  
 Date d'affichage : 17 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
 DES DELIBERATIONS  
 DU CONSEIL MUNICIPAL  
 DE LA COMMUNE DE  
 SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
 SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, DESCAMPS Amandine, SIPHON Kevin, NGUYEN Olivia, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DERE Philippe                      donne pouvoir à BAUDOUX Violette  
 CLAUSMANN Francis            donne pouvoir à BIZE Sandrine  
 SADJI Papa                        donne pouvoir à VERONA Claude  
 SI HASSEN Kim                    donne pouvoir à MANCEAUX Martine  
 HENSSIEN Elodie                donne pouvoir à BORN Yves  
 VERNET Maxence                donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : David GARCIA

**2026 – 035    VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

La présentation du Budget Primitif 2026 est détaillée dans le ROB, s'établit et s'équilibre de la manière suivante :

Section de fonctionnement Les dépenses et les recettes s'élèvent à :	<b>10 733 442,00 €</b>
Section d'Investissement Les dépenses et les recettes s'élèvent à :	<b>1 305 809,55 €</b>

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour la section de fonctionnement – Dépenses.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, **à la majorité**, votent :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - BP 2026</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
011	Charges à caractère Général	3 235 227,69
012	Charges de Personnel et frais assimilés	5 973 950,00
014	Atténuations de produits	124 518,00
65	Autres charges de gestion courante	371 380,00
66	Charges financières	176 999,44
67	Charges exceptionnelles	5 170,74
68	Dotations aux provisions	20 000,00
042	Opérations d'ordre entre sections	550 477,82



D002	Résultat reporté 2025	128 739,31
'023	Virement section de fonctionnement vers investissement	146 979,00
<b>Total des dépenses de fonctionnement</b>		<b>10 733 442,00</b>

Pour : 22

Abstention : 7 (BORN, HENSSIEN, CRUCY, BERTIN MELLOTT, DUBREUIL, VERNET, PHILIBIN KAYSER)

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour la section de fonctionnement – Recettes.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à la majorité, votent :

<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - BP 2026</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
R002	Résultat reporté	-
13	Atténuations de charges	99 000,06
70	Produits des services, du domaine & ventes div	767 193,00
73	Impôts et taxes	8 786 576,00
74	Dotations subventions et participations	886 224,00
75	Autres produits de gestion courante	172 860,00
76	Produits financiers	-
77	Produits exceptionnels	-
78	Reprise	500,00
042	Opérations d'ordre entre sections	21 088,94
<b>Total des recettes de fonctionnement</b>		<b>10 733 442,00</b>

Pour : 22

Abstention : 7 (BORN, HENSSIEN, CRUCY, BERTIN MELLOTT, DUBREUIL, VERNET, PHILIBIN KAYSER)

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour la section d'investissement – Dépenses.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à la majorité, votent :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES - BP 2026</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	-
13	Subventions d'investissement	-
16	Emprunts et dettes assimilées	608 745,13
'042	Opérations d'ordre entre sections	21 088,94
<b>Opérations d'équipement</b>		-
400	Autre patrimoine communal	47 753,68
401	Groupe scolaire Edouard Thomas	10 000,00
402	Groupe scolaire Marie Curie	10 500,00
403	Groupe scolaire Pierre Villette	10 000,00
405	Centre Culturel	24 630,00
407	Église	-
413	Sports	5 788,80

417	Technique	-
422	École primaire Pierre Villette	-
423	École maternelle Pierre Villette	-
424	École primaire Edouard Thomas	-
425	École maternelle Edouard Thomas	-
426	École Primaire Marie Curie	-
427	École Maternelle Marie Curie	-
431	Informatique	7 041,10
501	Éclairage Public	409 117,14
503	Voirie	129 644,76
601	Cimetière	21 000,00
<b>Total des dépenses d'investissement</b>		<b>1 305 809,55</b>

Pour : 22

Abstention : 7 (BORN, HENSSIEN, CRUCY, BERTIN MELLOTT, DUBREUIL, VERNET, PHILIBIN KAYSER)

Monsieur le Maire propose de passer au vote pour la section d'investissement – Recettes.

Après délibération, les membres du Conseil Municipal, à la majorité, votent :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - RECETTES - BP 2026</b>		
<b>Chapitres</b>	<b>Libellés</b>	<b>Vote du Conseil Municipal</b>
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	443 045,83
021	Virement de la section de fonctionnement	142 479,00
024	Produits des cessions	-
040	Opération d'ordre de transfert entre section	549 077,82
10	Dotations fonds divers Réserves	127 000,00
13	Subventions d'investissement	43 706,90
16	Emprunts et dettes assimilées	-
<b>Total des recettes d'investissement</b>		<b>1 305 809,55</b>
<b>TOTAL BUDGETAIRE INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT</b>		<b>12 038 751,55</b>

Pour : 22

Abstention : 7 (BORN, HENSSIEN, CRUCY, BERTIN MELLOTT, DUBREUIL, VERNET, PHILIBIN KAYSER)

Conformément à l'article L.5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le Maire à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites de 7,5% pour le fonctionnement et 7,5% pour l'investissement.

Secrétaire de séance : Monsieur David GARCIA



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 4 mai 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

Département de Seine et Marne

Membres

afférents au Conseil : 29

en exercice : 29

ayant pris part à la délibération : 29

Date de convocation : 15 avril 2026

Date d'affichage : 17 avril 2026

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE  
SAINT THIBAUT DES VIGNES**

**DELIBERATION DE LA  
SEANCE DU 30 AVRIL 2026**

Président : Monsieur VERONA Claude

Étaient présents :

BIZE Sandrine, BAUDOUX Violette, BUIS Alain, MANCEAUX Martine, DE Marie-Paule, PIGNARD Frédéric, FORQUIGNON Jean-Louis, METTE Muriel, COMBE Eric, DASSIE Béatrice, LOIRET Laurence, ANTOINE Olivier, CABRINHA Nathalie, GARCIA David, DESCAMPS Amandine, SIPHON Kevin, NGUYEN Olivia, BORN Yves, CRUCY Thibault, BERTIN MELLOTT Alexandra, DUBREUIL Florian, PHILIBIN KAYSER Alicia.

Absent excusé ayant donné pouvoir :

DERE Philippe	donne pouvoir à BAUDOUX Violette
CLAUSMANN Francis	donne pouvoir à BIZE Sandrine
SADJI Papa	donne pouvoir à VERONA Claude
SI HASSEN Kim	donne pouvoir à MANCEAUX Martine
HENSSIEN Elodie	donne pouvoir à BORN Yves
VERNET Maxence	donne pouvoir à DUBREUIL Florian

Secrétaire de séance : David GARCIA

**2026 – 036 DESIGNATION DE DEUX DELEGUES TITULAIRES ET D'UN DELEGUE SUPPLEANT REPRESENTANT LA COMMUNE AU COMITE DE TERRITOIRE DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE SEINE ET MARNE**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

**Vu** les statuts du SDESM et plus précisément ses articles 12 et suivants dont l'article 12.2.2 qui prévoit que : « Les conseils municipaux des communes adhérentes élisent deux délégués titulaires et un délégué suppléant » ;

Monsieur le Maire explique qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant comme représentants de la commune de Saint-Thibault-des-Vignes au sein du comité de territoire du SDESM.

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité,

**DESIGNE :**

DELEGUES TITULAIRES SDESM	DELEGUE SUPPLEANT SDESM
DERE Philippe	SIPHON Kevin
ANTOINE Olivier	

Pour : 22

Abstention : 7 (BORN, HENSSIEN, CRUCY, BERTIN MELLOTT, DUBREUIL, VERNET, PHILIBIN KAYSER)

Secrétaire de séance : Monsieur David GARCIA



Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus  
et ont signé au registre tous les membres  
de l'équipe majoritaire présents à cette séance  
POUR EXTRAIT CONFORME  
À Saint-Thibault-des-Vignes, 4 mai 2026  
Le Maire,  
Claude VERONA

